



**INSCRIPTION
COLLOQUE PRINTEMPS 2012
25, 26 ET 27 AVRIL 2012**

Association des directeurs généraux des MRC du Québec
Hôtel & Suites LE DAUPHIN
600, boul. Saint-Joseph
Drummondville (Québec) J2C 2C1

Tél. : (819) 478-8480 Fax : (819) 478-7549 Sans frais : 1-800-567-0995

1. Activité pré colloque

Afin de fournir aux responsables de la journée, le nombre de participants aux activités du mercredi 25 avril, veuillez indiquer votre présence et s'il y a lieu, celle de votre conjoint(e).

- Je participerai aux activités Je ne participerai **pas** aux activités
 Je serai accompagné(e) Je ne serai **pas** accompagné(e)

2. Renseignements (un formulaire par inscription SVP)

Nom : _____ Prénom : _____

MRC : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courrier électronique : _____

3. Coût du colloque

Seuls les membres peuvent bénéficier du rabais de 20 \$ qui est appliqué à l'option avant le 24 mars 2012.

Veuillez joindre ce formulaire avec votre chèque à l'ordre de « ADGMRCQ » au **294, rue St-Jacques Nord Coaticook (Québec) J1A 2R3**. Le montant inclus les taxes, les pourboires, les déjeuners, dîners et le souper du 26 avril 2012

- Inscription reçue avant le 24 mars 2012 325 \$
 Inscription reçue à partir du 24 mars 2012 345 \$
 Inscription pour les non-membres 445 \$
 Coût supplémentaire pour les personnes accompagnantes, désireuses de participer au souper du 26 avril 2012 75 \$

Total _____

TPS # 142 300 102
TVQ # 1021 033 380

4. Politique de remboursement

La politique d'annulation des inscriptions aux colloques et autres activités de l'Association prévoit un remboursement de 50 % à partir de la date de préinscription. À partir du 24 mars 2012, aucun remboursement ne sera effectué.

5. Réservations de chambre

Pour réserver une chambre vous devez communiquer directement avec l'Hôtel et Suites Le Dauphin au 1-800-567-0995. Le tarif de groupe est de 99.95\$ par chambre par jour en occupation simple et double, taxes en sus. Un supplément de 15.00\$ par jour, par personne, s'applique pour les personnes supplémentaires. Vous devez mentionner votre participation au « Congrès de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec » pour avoir accès au tarif spécial offert.